



Conséquences 1er vol étalage sans préjudice, sans police

Par **Anne8**, le **28/07/2016** à **13:16**

Bonjour, rnrnje me permets de surmonter ma honte et ma peur afin de demander quelques renseignements sur une bêtise, car c'est bien ça, toute récente. rnrnJe me suis fait prendre à la caisse d'un supermarché pour vol à l'étalage. Les vigiles m'ont amenée dans une pièce où j'ai reconnu les faits. Le responsable de la sécurité m'a fait signer une fiche avec inscrit "plainte". J'ai bien entendu payé les articles pour un montant de 48 euros environ. Le chef m'a expliqué que je serai fichée au magasin, et que la fiche sera envoyée au procureur. Il m'a également précisé que comme j'avais réglé les articles, il n'y avait pas préjudice et que le procureur classerait sûrement l'affaire. rnrnJe suis complètement pétrifiée par les risques encourus et je me demande si en effet, je risque une condamnation, une convocation et surtout si cet incident, que je regrette au plus profond de ma conscience, sera inscrit sur mon casier judiciaire qui est vierge car c'est la première fois que ça m'arrive. Il y a t'il une autre démarche que je dois faire ? rnrnJe ne voudrais pas que cette sottise ne me sois préjudiciable plus tard pour quelque démarche que ce soit (déménagement à l'étranger, achat immobilier, adoption je ne sais pas....). rnrnEn vous remerciant pour votre aide. rnCordialement.

Par **jos38**, le **28/07/2016** à **14:51**

bonjour. ouh la, vous allez bien loin! vous empêcher d'adopter??!! un rappel à la loi, c'est tout..parce que c'est la 1ère fois..

Par **amajuris**, le **28/07/2016** à **15:03**

bonjour,rnvous risquez seulement que votre nom figure dans un fichier du genre du genre
fichier des antécédents judiciaires.rnsalutations

Par **Anne8**, le **28/07/2016** à **19:24**

Bonjour Jos38, oui je sais je suis allée chercher loin, mais je suis complètement paniquée par
les conséquences de cet acte stupide. J'ai peur d'être condamnée, même le rappel à la loi me
pétrifie... Est ce que c'est certain pour cette convocation?

Par **jos38**, le **28/07/2016** à **19:29**

voir le post d'amatjuris ci-dessus